

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail



RAPPORT D'ACTIVITES 2012

M. KONE Adama

**Président du Conseil National
de la Comptabilité**

SOMMAIRE

Introduction	2
I. ACTIVITES ET TRAVAUX DU CNC	3
I.1 Actions de sensibilisation	3
I.1.1 Rencontre avec la Chambre de Commerce Libanaise de Côte d'Ivoire.....	3
I.1.2 Rencontre avec l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire.....	4
I.1.3 Rencontre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française.....	4
I.1.4 Rencontre avec la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire.....	4
I.1.5 Rencontre avec les professionnels du secteur agricole.....	4
I.2 Séminaires et ateliers	5
I.2.1 Séminaire sur l'évaluation de la comptabilité publique selon les normes PEMFAR/PEFA.....	5
I.2.2 Séminaire de formation des agents vérificateurs de la Direction Générale des Impôts sur les normes internationales IFRS et le TAFIRE.....	5
I.2.3 Participation aux activités de l'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire.....	6
I.3 Mise en œuvre des recommandations ROSC	6
I.4 Autres activités	7
I.4.1 Visite de travail d'une délégation du Gabon.....	7
I.4.2 Constitution d'une base documentaire.....	7
II. ACTIVITES ET TRAVAUX DU CNC EN RELATION AVEC LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES ET INTERNATIONALES	8
II.1 Activités en relation avec les institutions communautaires	8
II.1.1 Travaux relatifs au Projet d'Appui à la Formation et aux Organismes Comptables Communautaires (PAFOCC).....	8
II.1.2 Réunions des bureaux et Assemblées Plénières du CCOA et du CPPC... ..	8
II.1.3 Séminaire international des Centres de Gestion Agréés (CGA).....	9
II.1.4 Journées Ouest Africaines de la Comptabilité.....	9
II.1.5 Mission circulaire d'assistance technique aux structures nationales du dispositif du SYSCOA.....	9
II.1.6 Assemblée Plénière de la CNC-OHADA.....	10
II.1.7 Séminaire sur le projet d'amélioration du climat des affaires dans l'espace OHADA.....	10
II.2 Activités en relation avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement	10
II.2.1 Test pilote sur l'évaluation des capacités nationales selon la méthodologie CNUCED/ISAR.....	10
II.2.2 Participation à la vingt-neuvième session de la CNUCED/ISAR.....	11
Conclusion	12

INTRODUCTION

Créé par le décret n°2003-120 du 08 mai 2003, **le Conseil National de la Comptabilité (CNC)** est une structure sous tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire. Il a pour missions essentielles d'émettre des avis et recommandations sur toute question d'ordre comptable, d'assurer la coordination et la synthèse des travaux de normalisation comptables, de veiller à la bonne application et à l'interprétation correcte des normes comptables en s'appuyant sur des organes, associations et services compétents.

A ce titre, le Conseil National de la Comptabilité a, conformément à ses missions et attributions, entrepris relativement à son plan d'actions, de nombreuses activités au cours de l'année 2012. L'on y distingue d'une part, les activités se rapportant à la mise en œuvre de son programme d'activités 2012 et d'autre part, celles relatives aux relations du CNC avec les institutions communautaires et internationales partenaires.

Le présent rapport comporte deux parties :

- première partie : synthèse des activités du CNC inscrites au programme d'activités de l'année 2012 ;
- seconde partie : bilan des activités du CNC en relation avec les institutions communautaires et internationales partenaires.

Ce rapport présente, de façon succincte, le déroulement des activités, les objectifs à elles assignées et les conclusions des travaux.

I. PREMIERE PARTIE : ACTIVITES ET TRAVAUX DU CNC

Le CNC a, au titre de l'année 2012, conformément à son plan d'actions, initié de nombreuses activités.

Les activités et travaux menés ont été de deux (2) ordres :

- les actions de sensibilisation ;
- les séminaires et ateliers.

1.1 ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les actions de sensibilisation mises en œuvre par le CNC ont consisté à des rencontres d'échanges avec les structures suivantes :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie Libanaise de Côte d'Ivoire (CCILCI) ;
- l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGECI) ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Côte d'Ivoire (CCIFCI) ;
- la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) ;
- les professionnels du secteur agricole.

1.1.1 Rencontre avec la Chambre de Commerce Libanaise de Côte d'Ivoire

Le Comité Technique Chargé de la Comptabilité des Entreprises non Financières du CNC a organisé le mercredi 28 février 2012, une rencontre de concertation et d'échanges avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Libanaise de Côte d'Ivoire (CCILCI) au siège de la dite organisation.

L'objectif de cette rencontre était de présenter le CNC et de s'enquérir des difficultés que rencontrent les adhérents de cette structure en matière d'application et d'interprétation des normes comptables. La CCILCI a souhaité, au terme des travaux, réaliser un partenariat avec le CNC en vue de renforcer les capacités de ses membres relativement au respect des normes en matière de comptabilité.

1.1.2 Rencontre avec l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire

Sous l'égide du Comité Technique Chargé de la Comptabilité des Entreprises non Financières, cette séance de travail s'est déroulée le mercredi 7 mars 2012 avec l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (l'UGECI). La première partie de cette rencontre s'est articulée autour de la présentation des missions et du fonctionnement du CNC. La seconde phase s'est résumée à des échanges avec l'UGECI relativement aux difficultés de ses membres en matière de libre circulation dans l'espace CEDEAO et de remboursement du crédit de TVA. Outre ces préoccupations, l'UGECI a aussi marqué son intérêt pour les procédures et modalités de saisine du CNC.

1.1.3 Rencontre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française

Avec cette institution, le Comité Technique Chargé de la Comptabilité des Entreprises non Financières a eu une rencontre le jeudi 18 mai 2012.

Après des échanges sur les missions et attributions du CNC, les membres de cette délégation ont fait part d'un certain nombre de préoccupations :

- **la gestion des Centres de Gestion Agréés (CGA)** : selon les responsables de la CCIFCI, les CGA sont des structures associatives de proximité et non des sociétés de capitaux dont la vocation première est d'apporter une assistance à la gestion et une sécurité fiscale à leurs adhérents ; ce qui n'est pas le cas en Côte d'Ivoire ;
- **le fonctionnement du greffe du tribunal et de la cour d'arbitrage** : les responsables de la CCIFCI ont aussi déploré le mauvais fonctionnement desdites institutions ;
- **la certification des états financiers** : les responsables de la CCIFCI ont recommandé la délivrance d'une attestation par un expert comptable pour la certification des états financiers des entreprises.

Au terme de la rencontre, les participants ont convenu de la saisine du CNC pour tout problème d'ordre comptable en vue de créer un climat favorable à la production de données économiques fiables.

1.1.4 Rencontre avec la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire

Avec cette autre structure, le CNC a eu, le jeudi 11 octobre 2012, une rencontre d'échanges sur les missions et son fonctionnement.

A la fin de cette séance de travail, la CGECI a formulé un certain nombre de suggestions à savoir que :

- le CNC soit une cellule de réflexion active qui produise des informations régulières et utiles aux décideurs que sont les chefs d'entreprises ;
- le CNC organise des séances de formation pour ses membres sur tout sujet d'ordre comptable afin de leur permettre de produire des informations de qualité.

1.1.5 Rencontre avec les professionnels du secteur agricole

Cette rencontre d'échanges organisée par le Comité Technique Chargé des Comptabilités Diverses du CNC à l'endroit des opérateurs du secteur agricole s'est déroulée le mercredi 14 août 2012. Elle a vu la participation d'une vingtaine de structures, notamment celles du secteur de l'hévéaculture, du palmier à huile, du bois, et de la filière café-cacao. La séance de travail s'est essentiellement articulée autour de la présentation des missions et des procédures de saisine du CNC par ses membres relativement aux questions d'ordre comptable.

1.2 SEMINAIRES ET ATELIERS

Au titre des activités initiées durant l'année 2012, deux séminaires ont constitué les points forts de son plan d'actions. Le premier séminaire a porté sur l'évaluation de la comptabilité publique selon les Normes PEMFAR/PEFA. Quant au second, organisé à l'endroit des agents vérificateurs de la Direction Générale des Impôts, il a eu pour thème «les normes internationales IFRS et le TAFIRE ».

Par ailleurs, le CNC a contribué par diverses actions aux activités de l'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire.

1.2.1 Séminaire sur l'évaluation de la comptabilité publique selon les Normes PEMFAR/PEFA

Le CNC, à l'initiative du Comité Technique de la Comptabilité Publique, a organisé les 23 et 24 août 2012 à son siège, un séminaire sur **l'évaluation de la comptabilité publique selon les normes PEMFAR/PEFA**. Ce séminaire avait pour objectif général de former les membres du CNC à l'évaluation de la Comptabilité Publique selon les méthodes PEMFAR/PEFA.

Avec la présentation des 31 indicateurs PEFA et des méthodes de notation PEMFA/PEFA, les travaux du séminaire ont permis aux participants d'une part, d'analyser les notes obtenues par la Côte d'Ivoire aux évaluations de 2007-2008 et 2010 ; et d'autre part de procéder à l'évaluation de la Comptabilité Publique selon les normes PEFA.

A l'issue de la rencontre, les participants ont formulé des recommandations nécessaires pour un système performant des finances publiques :

- analyser les modalités d'intervention des acteurs externes à l'Etat, notamment les Cabinets d'audit agréés, pour l'audit et le contrôle des comptes publics ;
- affiner la matrice PEMFAR/PEFA de la DGTCF de sorte à faire ressortir le lien entre les actions retenues et les observations contenues dans les évaluations ;
- mettre à disposition la totalité des documents requis pour les évaluations futures.

1.2.2 Séminaire de formation des agents vérificateurs de la Direction Générale des Impôts sur les normes internationales IFRS et le TAFIRE

En collaboration avec la Direction Générale des Impôts (DGI), le CNC a initié un séminaire de formation des agents de la DGI sur le thème « **les Normes internationales d'Informations financières (IFRS) et le Tableau Financier des Ressources et des Emplois (TAFIRE)** ». Ce séminaire qui s'est tenu du 1er au 3 Octobre 2012 au Centre de Formation de la DGI – Abidjan/Plateau avait pour objectifs généraux de présenter les nouveaux outils comptables et les concepts véhiculés ainsi que les modèles d'analyse préconisés par les nouvelles normes.

De façon spécifique, il s'agissait de/d' :

- identifier les différentes normes ;
- analyser les différents concepts, réglementation, dispositifs, et des modèles qu'elles proposent ;
- mettre en rapport ces normes avec le SYSCOA notamment dans le cas spécifique du TAFIRE ;

- parcourir différents types de traitements comptables préconisés par ces normes.

Au terme du séminaire, des recommandations ont été formulées :

- 1- encourager la réalisation d'études d'impacts « IFRS et fiscalité » en associant toutes les parties prenantes ;
- 2- analyser l'opportunité d'une révision du dispositif fiscal actuel au regard de l'évolution des normes régionales vers les IFRS ;
- 3- organiser des sessions de formation sur le Plan Comptable Bancaire et des Assurances après leurs migrations vers les IFRS ;
- 4- établir un partenariat permanent entre le CNC et la DGI et faire le suivi des recommandations.

1.2.3 Participation aux activités de l'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire

A ce niveau, le CNC a participé aux activités de l'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire, notamment à l'atelier de validation des programmes d'enseignement et la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'Ordre.

1.2.3.1 Participation à l'atelier de validation des programmes d'enseignement de comptabilité et d'audit

En collaboration avec les Directions de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement supérieur, le CNC a participé le mardi 18 septembre 2012, à l'atelier relatif à la révision des programmes d'enseignement de comptabilité et d'audit. Cette révision est intervenue pour rendre conformes les programmes d'enseignement de la Côte d'Ivoire, aux normes internationales d'éducation préconisées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC) dont l'Ordre des Experts Comptables de Côte d'Ivoire est membre.

1.2.3.2 Participation à la cérémonie du 20^{ème} anniversaire de l'Ordre des Experts Comptables de Côte d'Ivoire

Du 26 au 30 novembre 2012, le CNC a pris part à la célébration du 20^{ème} anniversaire et au 2^{ème} congrès de l'Ordre des experts comptables de Côte d'Ivoire.

Au cours du forum et du congrès qui ont marqué les 20 ans de l'ordre, le CNC a fait deux interventions sur les thèmes :

1. présentation et rôle du CNC ;
2. la comptabilité publique en Côte d'Ivoire : état des lieux et convergence vers les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

1.3 MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ROSC

Suite à la première réunion du comité de pilotage tenue le mardi 6 mars 2012, un groupe de travail a été mis en place. Ce groupe de travail a élaboré un projet de plan d'actions issu des recommandations de l'étude ROSC.

Ce projet de plan d'actions à court, moyen et long termes, intègre également les recommandations de l'évaluation du système comptable et financier selon la méthodologie CNUCED/ISAR.

1.4 AUTRES ACTIVITES

1.4.1 Visite de travail d'une délégation du Gabon

Dans le cadre des actions de partenariat, une délégation du Gabon a effectué du 18 au 22 juin 2012, une mission auprès du Conseil National de la Comptabilité de Côte d'Ivoire. Cette mission conduite par le Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur de la Comptabilité du Gabon, avait pour objectif de s'inspirer de l'expérience du CNC de Côte d'Ivoire. Durant son séjour, la délégation a, successivement, rencontré le Président du CNC, le Président de l'Ordre des Experts Comptables et le Secrétariat du CNC.

1.4.2 Constitution d'une base documentaire

En vue de la constitution d'une base documentaire pour faciliter le travail des différents comités, le CNC a acquis plusieurs ouvrages relatifs à la comptabilité. Cet acquis documentaire intègre des ouvrages sur les normes IFRS et IPSAS et d'autres sur la comptabilité de l'agriculture et des associations.

II. DEUXIEME PARTIE : ACTIVITES ET TRAVAUX DU CNC EN RELATION AVEC LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre de sa collaboration avec les institutions communautaires et internationales, le Conseil National de la Comptabilité a pris part aux travaux organisés par le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) et le Conseil Permanent pour la Profession Comptable (CPPC). Par ailleurs, le CNC a, en partenariat avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), réalisé l'évaluation de l'architecture comptable et financière de la Côte d'Ivoire.

2.1 ACTIVITES EN RELATION AVEC LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

2.1.1 Travaux relatifs au Projet d'Appui à la Formation et aux Organismes Comptables Communautaires (PAFOCC)

Du 10 au 15 février 2012 à Ouagadougou, le CNC a participé à la validation des études réalisées dans le cadre du Projet d'Appui à la Formation et aux Organismes Comptables Communautaires (PAFOCC). Ces études qui ont été réalisées à la demande de la Commission de l'UEMOA sont relatives à :

- l'élaboration d'un plan de formation continue pour la profession comptable des pays de l'UEMOA ;
- l'élaboration d'un système d'assurance qualité de la profession comptable des pays de l'UEMOA ;
- l'élaboration des guides pratiques d'exercice professionnel et d'un code d'éthique pour la profession comptable de l'UEMOA ;
- l'implémentation du SYSCOA.

2.1.2 Réunions des bureaux et Assemblées Plénières du CCOA et du CPPC

Le CCOA et le CPPC ont tenu leurs réunions et Assemblées Plénières, respectivement, en février 2012 à Abidjan et en décembre 2012 à Ouagadougou.

- Réunions des bureaux et Assemblées Plénières à Abidjan

Du 20 au 25 février 2012, le Conseil Permanent de la Profession Comptable (CPPC) et le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) ont tenu à Abidjan leurs réunions de bureau et leurs Assemblées Plénières. Au cours de leurs rencontres, ces organismes communautaires ont élaboré leurs plans stratégiques 2012-2014. Par ailleurs, lors de ces assises, le CNC de Côte d'Ivoire a partagé son expérience avec le CNC du Bénin relativement à l'organisation de la 3^{ème} édition des Journées Ouest Africaines de la Comptabilité (JOAC) en 2012 au Bénin.

- Réunion du bureau et Assemblée Plénière à Ouagadougou

Le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) a tenu sa réunion de bureau et son Assemblée Plénière à Ouagadougou (Burkina Faso) du 3 au 7 décembre 2012. Au cours de ces réunions, les Experts ont validé le plan stratégique 2012-2014.

A cette même occasion, la Côte d'Ivoire a fait une présentation sur la Comptabilité Publique sur le thème « Etat des lieux de la Comptabilité Publique et perspectives d'évolution ». Les Experts ont également analysé le projet de réforme du SYSCOA. Toutefois, ce projet n'a pu être adopté car n'ayant pas fait l'objet d'une validation préalable au niveau des CNC de l'UEMOA.

2.1.3 Séminaire international des Centres de Gestion Agréés (CGA)

Le CNC a participé à l'organisation du 3^{ème} séminaire international des CGA de l'UEMOA qui s'est tenu du 23 au 27 juillet 2012 à Abidjan-Golf Hôtel sur le thème central « **quelle mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles par le dispositif institutionnel du SYSCOA pour une croissance des CGA dans l'espace UEMOA ?** ».

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées:

- le CNC doit être une plate-forme de rencontres et d'échanges des structures du dispositif du SYSCOA ;
- l'implication et l'assistance des Administrations Publiques aux CGA ;
- la mise en place d'un groupe consultatif de bailleurs de fonds au profit des CGA.

La date du prochain Séminaire International des CGA a été fixée à l'issue de cette rencontre à 2013 au Bénin.

2.1.4 Journées Ouest Africaines de la Comptabilité

Du 6 au 8 juin 2012, s'est tenue à Cotonou la troisième édition des Journées Ouest Africaines de la Comptabilité (JOAC). Au titre de la Côte d'Ivoire, le CNC a participé à ces travaux dont le thème général était « **La chaîne de valeur de la fiabilité de l'information financière** ». Ce thème général s'est articulé autour de trois grands axes à savoir :

- ✓ la qualité de l'information financière vue par les producteurs et les utilisateurs des comptes ;
- ✓ le système de régulation de la comptabilité et de la profession comptable ;
- ✓ la veille sur l'information financière.

L'objectif général de ces journées était de renforcer la coopération entre les acteurs de production de la chaîne de l'information financière en vue d'une fiabilité plus grande. A l'issue des travaux, des recommandations ont été formulées par axes de réflexion et consignées dans le rapport final.

2.1.5 Mission circulaire d'assistance technique aux structures nationales du dispositif du SYSCOA

Une mission de la Commission de l'UEMOA a rencontré du 25 au 29 juin 2012, les autorités et les structures nationales du dispositif du SYSCOA que sont le Conseil National de Comptabilité, l'Ordre des Experts Comptables, le Collectif National des Centres de Gestion Agréés (CNCGA) et le Guichet Unique de Dépôt des Etats Financiers (GUDEF). Cette mission a également rencontré le Doyen de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Economiques et de Gestion (UFR-SEG) de l'Université d'Abidjan.

Les objectifs de la mission étaient, d'une part d'évaluer le fonctionnement des quatre structures nationales du SYSCOA et d'identifier leurs difficultés de fonctionnement, et d'autre part, de proposer des solutions aux dysfonctionnements constatés.

2.1.6 Assemblée Plénière de la CNC-OHADA

Les 15 et 16 octobre 2012, à Cotonou (Bénin), le CNC a participé l'Assemblée Plénière de la CNC-OHADA. Cette réunion a porté essentiellement sur les points suivants :

- informations sur le don de la Banque Mondiale à l'OHADA d'un montant de quinze millions (15 000 000) de dollars américains et sur les destinations budgétaires dont l'amélioration de l'information financière ;
- plan d'actions de la CNC-OHADA en rapport avec le don ;
- élection des membres de la CNC-OHADA : la Côte d'Ivoire a été désignée pour présider le comité technique chargé de la comptabilité publique (mandat octobre 2012- octobre 2015) ;
- évaluation du système comptable et financier selon la méthodologie CNUCED/ISAR : expérience de la Côte d'Ivoire.

2.1.7 Séminaire sur le projet d'amélioration du climat des affaires dans l'espace OHADA

Les 29 et 30 novembre 2012, s'est tenu à l'espace Crystal à Abidjan (Côte d'Ivoire), le séminaire sur le projet d'amélioration du climat des affaires dans les pays membres de l'OHADA, avec la participation de la Banque Mondiale. Au cours de ces assises, les experts ont examiné et validé les thèmes de référence des études relatives à l'amélioration du climat des affaires dans l'espace OHADA.

2.2 ACTIVITES EN RELATION AVEC LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED)

Soucieuses de l'importance de la qualité de l'information financière, les autorités ivoiriennes ont fait une requête auprès de la CNUCED/ISAR en vue de l'évaluation des capacités nationales en matière de comptabilité. Cette évaluation s'est faite en deux étapes :

- test pilote sur l'évaluation des capacités nationales selon la méthodologie CNUCED/ISAR ;
- participation à la vingt-neuvième session de la CNUCED/ISAR.

2.2.1 Test pilote sur l'évaluation des capacités nationales selon la méthodologie CNUCED/ISAR

Le test pilote sur l'évaluation des capacités nationales en matière de comptabilité a consisté à identifier les insuffisances et les lacunes du système de production et de publication des informations financières en vue de proposer des améliorations. Cette évaluation s'est déroulée en trois phases :

- ✓ première phase : elle était relative au lancement officiel du test pilote et a eu lieu le jeudi 21 juin 2012 à l'hôtel Ivoire. A ce niveau, l'expert de la CNUCED a présenté les objectifs et le processus d'évaluation.

- ✓ deuxième phase : elle s'est déroulée du 5 juillet au 12 juillet 2012 et a permis de faire le diagnostic de l'architecture financière suivant les piliers A, B et C qui sont respectivement le cadre légal et réglementaire, le cadre institutionnel et les capacités humaines. Cette phase a permis de dégager les axes prioritaires à renforcer ainsi que les besoins en matière d'assistance. A l'issue des travaux, la Côte d'Ivoire a obtenu la note globale de 0,61 sur 1. Cette note a été jugée plus que satisfaisante par l'ensemble des participants.
- ✓ troisième phase : elle a consisté à valider le rapport provisoire en collaboration avec la CNUCED.

De façon générale, ce test-pilote a été un excellent exercice d'évaluation du dispositif légal et réglementaire, du cadre institutionnel et des capacités humaines de la Côte d'Ivoire. Les acquis de ce diagnostic permettront in fine l'amélioration de la qualité de l'information financière pour une bonne gouvernance économique.

A l'issue de ces réflexions, les Experts ont recommandé que l'ensemble des actions identifiées soient intégrées au plan d'actions ROSC actuellement en cours d'élaboration.

2.2.2 Participation à la vingt-neuvième session de la CNUCED/ISAR

La Côte d'Ivoire a participé à la 29^{ème} session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des Normes Internationales de Comptabilité et de Publication (ISAR) de la CNUCED qui s'est tenue du 31 octobre au 02 novembre 2012 au Palais des Nations à Genève.

Cette rencontre a porté sur le thème « **base réglementaire et institutionnelle concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises** ». Au cours de cette session, la Côte d'Ivoire a présenté, les conclusions du test-pilote de l'évaluation de son système comptable et financier.

CONCLUSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'actions, l'année 2012 a été, non seulement, une année de consolidation des acquis du CNC, mais surtout une année au cours de laquelle des actions d'information et de sensibilisation sur ses missions ont été initiées en direction des entreprises et autres opérateurs économiques.

Au cours de cette année, le CNC a également procédé, en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), à l'évaluation des capacités nationales en matière de comptabilité.

La somme d'expériences acquises par le CNC a permis à cette institution d'une part, d'entreprendre des actions de consultance relativement à l'organisation des **Journées Ouest Africaines de la Comptabilité** qui se sont tenues au Bénin, et d'autre part, de recevoir la visite du Conseil Supérieur de la Comptabilité du Gabon en vue de s'inspirer du modèle ivoirien.

A l'instar des années précédentes, le soutien du Ministre de l'Economie et des Finances et la disponibilité des membres statutaires, ont été indispensables pour l'accomplissement des missions du CNC.

Toutefois, en raison du calendrier et des nombreuses sollicitations dans le cadre de partenariat multisectoriel, le CNC n'a pu entreprendre certaines activités inscrites à son programme d'activités 2012.

Pour l'année 2013, le CNC entend capitaliser et maximiser la réalisation de toutes les activités inscrites dans son plan d'actions.